



La Caisse d'Epargne lance la Banque de l'Orme pour les entreprises et professionnels en difficultés

lundi 8 février 2021, par [lpe](#)

La Banque de l'Orme est un nouveau dispositif lancé par la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes. Opérationnelle depuis le 1er février 2021, cette banque judiciaire vise à accompagner les entreprises placées en procédure collective, en leur proposant une offre bancaire adaptée.

Banque des entreprises et des professionnels, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes renforce son accompagnement sur son territoire, en lançant la Banque de l'Orme. Cette nouvelle entité a pour vocation d'accompagner les entreprises placées en procédure collective : processus de sauvegarde, redressement judiciaire, plan de continuation, liquidation avec poursuite d'activité.

Fonctionnant comme un centre d'affaires, cette « banque judiciaire » s'adresse à tous les entrepreneurs - clients ou non de la Caisse d'Epargne - et ce, quels que soient la taille de leur entreprise ou leur secteur d'activités. De la PME aux artisans, des commerçants aux professions libérales, la Banque de l'Orme offre aux professionnels en difficultés une palette de services bancaires adaptés, indispensables à la poursuite de leur activité :

- ouverture immédiate de compte courant,
- moyens de paiement,
- gestion des flux,
- financement du cycle d'exploitation,
- gestion des comptes sur Internet...

Autant de réponses personnalisées, apportées par une équipe pluridisciplinaire aux compétences complémentaires.

La direction de la Banque de l'Orme a été confiée à Bernard Chevalier, qui dispose d'une forte expertise dans les procédures collectives. « *Entouré de chargés d'affaires spécialisés, je veillerai à construire avec les dirigeants un accompagnement durable, fondé sur l'écoute, l'analyse et la prise de décisions rapide. Rompue au fonctionnement à distance, notre équipe dédiée couvrira les besoins pour l'ensemble du territoire Aquitaine Poitou-Charentes* », précise-t-il.

Au cœur de cette nouvelle relation, la Banque de l'Orme entend également devenir un partenaire de confiance des professionnels du monde judiciaire. Ce dispositif renforcé, pensé bien avant la crise sanitaire et développé par d'autres Caisses d'Epargne régionales dès 2019, est aujourd'hui plus utile que jamais.

Contacts Banque de l'Orme : [suivez ce lien](#)

À propos de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes :

La CEAPC est une banque régionale coopérative qui appartient à ses 312665 clients sociétaires avec qui elle partage ses valeurs de solidarité, de responsabilité et de proximité. Couvrant les 9 départements des territoires Aquitaine et Poitou-Charentes, la CEAPC bénéficie d'un maillage territorial avec : 3 sites

administratifs, 11 centres d'affaires, 1 centre d'expertises immobilier professionnel, 354 agences commerciales et 3 espaces Banque Privée. Ses 2500 collaborateurs sont au service de 1,4 million de clients, particuliers, professionnels, entreprises et marchés des décideurs en région. Banque engagée, la CEAPC développe une démarche RSE ambitieuse basée sur des convictions fortes et des actions pertinentes autour des thématiques relations clients, RH, environnement, gouvernance, vie économique et sociale régionale.